



Compte-rendu - Commission Chartes & Syndicats mixtes

Jeudi 20 juin 2024

Actualités

Dotation aménités rurales 2024

- **Article L2335-17 du CGCT :**

La dotation est attribuée aux communes rurales dont une part significative de leur territoire comprend une aire protégée ou jouxte une aire marine protégée.

« Communes rurales = bourgs ruraux, le rural à habitat dispersé et le rural à habitat très dispersé » - catégories 5,6 et 7 de l'INSEE

- **Projet de décret d'application du conseil d'État :**

- Fixe les catégories d'aires protégées prises en compte
- Définit les conditions d'éligibilité et les règles de répartition de la dotation entre les communes
- Signature prévue début juillet (ministre de l'Économie, ministre de l'Intérieur et des outre-mer et ministre de l'Écologie)

- **Elargissement du périmètre d'application :**

En plus des sites Natura 2000, PNR, PN et PNM, d'autres aires protégées sont également concernées (sites du CdL, sites Cen avec une maîtrise foncière ou d'usage, sites classés, réserves...)

- **Conditions d'éligibilité :**

Sont éligibles, les communes dont le territoire terrestre :

- Soit comprend au moins 350 hectares en aire protégée ;
- Soit comprend au moins 10 hectares en zone de protection forte ;
- Soit est couvert à plus de 80 % par une aire protégée ;

- Soit est couvert à plus de 50 % par un site Natura 2000 mentionné à l'article L. 414-1 du code de l'environnement ;
 - Soit jouxte une aire marine protégée.
- **Comment est-elle attribuée aux communes ?**
 - Dotation versée automatiquement aux communes éligibles
 - Attribution individuelle déterminée selon la population (1/3) et la superficie du territoire classé en aire protégée (2/3) sauf pour les communes qui jouxtent une AMP : population
 - Montant ne pourra pas être inférieur au montant perçu en 2023
 - Montant minimum de 3 000 euros
 - Montant plafond de 100 000 euros
 - Coefficient de pondération : le montant de la dotation est multiplié par 1,5 pour Natura 2000

Chartes

- **Présentation du travail sur la Série de vidéo “Inventer les chartes”**

Objectif : Illustrer la procédure de révision de manière vivante et humaine en s'appuyant sur l'expérience des Parcs qui sont en train de réviser leur charte. Il s'agira de faire témoigner les Parcs (10 sélectionnés) et les acteurs concernés par la procédure de révision d'une charte pour illustrer l'ensemble des étapes de la procédure, à savoir :

- L'engagement de la procédure de révision
- Les réflexions sur le périmètre d'étude
- La réalisation des études préalables
- La concertation
- La rédaction de la charte
- La visite des rapporteurs
- L'autorité environnementale
- L'enquête publique
- La consultation des collectivités
- La publication du décret de classement

Les acteurs interrogés seront multiples : élus et techniciens du Parc, agents des collectivités et de l'État, conseil scientifique, habitants etc.

Livraison prévue en fin d'année 2024

- **Présentation du travail sur la Frise chronologique illustrée**

Objectif : Représenter le déroulement de la procédure de révision de charte et des différentes étapes qui la composent par une illustration vivante et ludique qui permet d'amener le sujet de la procédure de révision de manière moins administrative qu'elle ne l'est vraiment.

Livraison prévue en septembre 2024

- **Point visites et avis sur projet de charte 1er semestre 2024**

Le Bureau de la Fédération a rendu 5 avis sur projet de charte pour des Parcs en révision (Gâtinais français, Narbonnaise en méditerranée, Avesnois, Forêt d'Orient, Pilat). Trois avis seront rendus lors du bureau de juillet 2024 dont deux concerneront la création de deux Parcs naturels régionaux.

EVA

- **Séminaire EVA**

Le séminaire EVA s'est tenu du 11 au 13 juin 2024 dans le PNR des Caps et Marais d'Opale que nous remercions pour la qualité de leur accueil et organisation.

Les objectifs de ce séminaire étant de promouvoir les échanges entre référents EVA via des ateliers et groupes de travail dédié au logiciel. Il a réuni 15 référents EVA, dont 12 Parcs naturels régionaux, 1 parc national, 1 parc naturel marin et 1 représentante de l'OFB.

Au programme :

1. Nous avons pu faire le tour des utilisations du logiciel EVA, des blocages et de l'historique EVA dans les parcs présents
2. Une longue session de retours d'expérience sur l'utilisation dans des parcs témoins a été menée avec des temps d'échanges
3. Un comité technique ouvert à tous les participants du séminaire s'est également tenu
4. Le séminaire s'est terminé sur un atelier sur l'implication des équipes, de la direction et des élus dans le logiciel EVA

Les grandes conclusions du séminaire :

- Une utilisation d'EVA plus répandue et plus poussée qui évolue de l'évaluation vers le pilotage
- Des modules de temps et budget très utilisés mais un manque sur les modules de gestion de projet
- Un besoin de temps dédié à l'évaluation et au logiciel EVA
- Des référents EVA convaincus et plutôt satisfaits des évolutions du logiciel mais un besoin de convaincre plus largement de l'utilité dans les équipes
- Des freins identifiés : ergonomie (impression de complexité), implication généralisée, concurrence d'autres outils, poids du passé

Des idées qui en découlent :

- Mise en place d'outils pour convaincre de l'utilité d'EVA : version démo accessible à tous et vidéo de présentation à venir
- Mise en place d'un réseau d'élus et de direction moteurs sur EVA pour convaincre plus largement

- **Actualités EVA**

Dette technique (mise à jour du code d'EVA) :

- La première partie de la mise à jour a été livrée, elle est transparente et s'est déroulée sans encombre notable pour les utilisateurs.
- La deuxième partie va être mise en œuvre au second semestre (marché en cours de lancement) et va permettre de reprendre toute l'ergonomie du logiciel

Développements : Un gros travail a été mené sur le module indicateurs qui n'était pas tout à fait adapté aux parcs pour l'instant. Une première partie a été livrée début avril 2024 et une seconde partie est en cours sur l'amélioration des fonctionnalités d'analyses. Ce développement est financé par plusieurs parcs et l'OFB.

Enquête EVA : Une enquête EVA a été lancée à l'initiative du comité technique EVA pour questionner les équipes de parcs sur leur utilisation du logiciel. 140 réponses ont été obtenues. Le résumé de ces réponses confirme les retours du séminaire :

- Les modules budget et temps sont les plus utilisés et sollicités
- Il y a une attente sur les indicateurs et les fonctionnalités de gestion de projet
- Le logiciel est plutôt perçu comme une obligation (revient au besoin de convaincre de l'utilité finale pour chacun)

Une communication est à venir sur le sujet pour présenter résultats de l'enquête en général et les résultats par parc seront communiqués aux parcs.

- **Financement Life Biodiv' et perspectives**

La Fédération a obtenu un financement important via le Life Biodiv' notamment sur l'action EVA. Cette action s'inscrit dans le pilier 4 : Renforcement de l'efficacité des aires protégées et le sous pilier 2 : développer des outils, des analyses pour le suivi, la planification et l'évaluation des aires protégées. Pour le logiciel EVA il va permettre de :

1. Pérenniser l'existant en assurant la maintenance, les formations et l'animation
2. Renforcer les performances avec des nouvelles prestations de sécurité, d'ergonomie et de développements
3. Questionner la stratégie : sur le périmètre des fonctionnalités et sur la stratégie d'utilisation en réseau

Cela implique un renouvellement des prestations avec des marchés en 2024-2025 pour la dette technique, la maintenance, l'assistance et les développements. Ce projet Life implique aussi une redéfinition de notre partenariat avec l'OFB qui est en cours de discussion pour un potentiel appui de l'OFB sur l'offre de formation EVA.

Ce financement Life permet de pérenniser le projet EVA et lui donner de belles perspectives !

Évaluation

- **Réunion de la communauté évaluation du 25 juin 2024**

La prochaine communauté évaluation qui rassemble toutes les personnes intéressées par les sujets d'évaluation au sein des PNR, PNx et PNM se tiendra en visio le 25 juin à 14h (lien d'inscription [ICI](#)). Nous avons aujourd'hui 50 inscrits. L'ordre du jour sera le suivant :

1. Présentation de l'évaluation finale du PN des Calanques
2. Présentation du travail sur les indicateurs au niveau des 58 PNR
3. Présentation d'un travail de réflexion sur la structuration d'un Observatoire du territoire

- **Webinaire à destination des élus vendredi 11 octobre 2024**

Nous organisons une formation expresse de sensibilisation des élus à l'exercice de l'évaluation, le vendredi 11 octobre 2024 de 10h à 11h30, par visio-conférence Zoom. Cette formation s'adresse principalement aux élus, elle est conçue dans l'optique de d'une première approche « évaluation » : de ce qu'est l'évaluation, quelle est son utilité et quelles sont les bases pour mener à bien ce travail.

Les objectifs sont :

- d'amener les acteurs à réfléchir à leurs réticences à évaluer et à les dépasser
- de créer une ambiance positive sur le suivi et l'évaluation
- de partager quelques éléments de connaissance communs sur le suivi et l'évaluation et leurs usages

Une invitation vous sera communiquée par mail et nous vous demandons donc de bien vouloir la diffuser auprès de tous les élus de vos parcs qui pourraient être concernés, afin qu'ils soient nombreux à cette réunion.

Les agents de Parcs et la direction sont bien évidemment également conviés.

Lien d'inscription au webinaire : [ICI](#)

- **Formation-action en partenariat avec le CNFPT – session 2024**

La formation-action sur l'évaluation organisée en partenariat avec le CNFPT pour la 2ème année consécutive (4ème année d'organisation de cette formation, qui était au début dispensée uniquement par la Fédération), aura lieu du 17 au 19 septembre 2024. Cette formation a pour objectif d'inculquer les connaissances générales à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation effectif au sein du Parc. Elle a également pour objectif de casser la peur et l'incompréhension qu'il peut y avoir à l'égard de cet exercice : en donnant aux participant les billes pour se l'approprier.

Un des points importants de cette formation est également la clarification des termes utilisés et l'enseignement d'un vocabulaire commun de l'évaluation, notamment en replaçant les mots utilisés dans la réalité de l'exercice des Parcs.

- **Travail avec CNFPT pour nouvelle formation "outils d'animation" évaluation**

Un travail est en cours de réalisation entre la Fédération et le CNFPT, pour monter une formation sur les "outils d'animation" à l'évaluation à destination des Parcs. Cette formation se tiendra pour sa première session au printemps 2025 et pourra accueillir une dizaine de participants.

Syndicats mixtes

Séminaire des Responsables administratifs et financiers : synthèse des travaux et perspectives

Le séminaire des RAF s'est tenu à la fin du mois de mai dans le PNR du Morvan. Il a rassemblé 42 participants des métiers des ressources humaines et des finances pour 24 PNR représentés et 1 projet de PNR présent.

Depuis 3 ans, le réseau des RAF de PNR connaît une montée en puissance de la dynamique collective qui est saluée par tous et toutes. Cela engendre une vraie pratique de partage d'outils et des méthodes mais résulte également de situations financières et administratives de plus en plus fragiles dans les Parcs. Les problématiques de trésorerie, les effets ciseaux sur les budgets sont des sujets partagés dans le réseau qui affectent la capacité des collaborateurs RAF à travailler dans un confort technique.

Les perspectives qui se dégagent du séminaire sont les suivantes : un travail général sur la mutualisation et la mise en place de tronc commun précis va être mis en place, notamment sur les sujets : lignes de gestion etc.

Formations des agents des parcs : information sur les partenariats nationaux avec le CNFPT et l'OFB

La Fédération entretient des relations de travail avec ces deux partenaires pour mieux mobiliser leur potentiel de formation à destination des PNR.

Les relations FPNRF / CNFPT sur le sujet de la formation sont formalisées par une Convention nationale renouvelée tous les 3 ans, actuellement, 2022-2024 et propose 8 formations : 1 énergie-climat, 1 communication sur la marque Valeurs Parc, 1 sur le tourisme, 1 formation séminaire-biodiversité, 1 formation sur l'implication des habitants, 1 formation sur l'évaluation des chartes, 1 formation administratifs GPEC, 1 formation marchés achats durables + 1 cycle de formation management dédié aux directeurs.

Concernant l'OFB, l'offre de formation est disponible pour toutes les Aires protégées, mais adressée de manière préférentielle aux ressources humaines internes à l'OFB. Pour les agents de PNR cette offre est payante, ce qui constitue un frein majeur. La fédération travaille actuellement avec l'OFB pour limiter ces freins et renforcer la synergie entre l'offre de formation OFB et l'offre de formation CNFPT.

Travail sur les indicateurs (1er semestre 2024)

Présentation des premiers résultats du stage de Sibylle David suivi d'échanges

Ces résultats s'inscrivent dans le cadre d'un stage réalisé au sein de l'observatoire des parcs naturels régionaux. L'objectif du stage est de réaliser un ensemble de fiches thématiques portant sur l'aménagement du territoire, l'énergie, l'économie, l'agriculture et l'alimentation, la forêt, l'eau, la biodiversité et la culture/l'éducation, visant à argumenter et documenter la contribution des Parcs aux politiques publiques et l'impact du classement Parc Naturel Régional. La présentation portait plus précisément sur l'Agriculture et l'Alimentation, et des enjeux qui en découlent :

- L'évolution des surfaces agricoles et le maintien de l'activité.
- Le développement de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Pour y répondre, plusieurs indicateurs ont été étudiés : la SAU, la STH, la production et les exploitations de bio. La méthode, l'ensemble des résultats et les cartes sont présentées dans le powerpoint.

Les grandes conclusions :

- Un nombre **d'exploitations** qui tend à diminuer à l'échelle nationale, mais de manière moins marquée dans les parcs. Des exploitations généralement plus petites au sein des parcs.
- Une part plus élevée et un meilleur maintien de la **STH**, malgré une tendance nationale de forte régression.
- Une part de **surfaces et d'exploitations bio** plus élevée au sein des parcs : un grand nombre de parcs ont une part de surfaces bio plus élevée que celle de la Région dans laquelle ils se trouvent, malgré une évolution récente (2019-2022) plus lente.

Temps d'échanges libres et conclusion

Les pistes de travail souhaitées et les propositions de sujets à aborder lors de la Commission sont les suivants :

- Retour sur les contrôles des PNR par les Cours des comptes
- Comment associer les intercommunalités à la réflexion Parc, comment intégrer cette dimension dans la définition des périmètres des Parcs ? Elles prennent de plus en plus d'importance et il est important de réfléchir à une manière de les associer à la dynamique PNR.